

PRÉSIDENTE DES COMMISSIONS COMMUNICATION ET ÉVALUATION - DÉSIGNATION DES DÉLÉGATIONS ET DES ÉLUS RÉFÉRENTS

L'an deux mille vingt, le **mardi 28 septembre à 10 h**, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 21 septembre 2021 s'est réuni sur l'île d'Ilur - ÎLE D'ARZ sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
Mme Anne GALLO	2 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 ^{ème} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	4 ^{ème} Vice-Président
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Gaëlle FAVENNEC	

Absents excusés :

M. Ronan LE DÉLÉZIR	1 ^{er} Vice-Président
M. Paul BARRET	
Mme Nathalie COURTRAI	
Mme Sylvie SCULO	
M. Simon UZENAT	

Procuration :

Mme Nathalie COURTRAI donne procuration à M. David LAPPARTIENT
M. Ronan LE DÉLÉZIR donne procuration à M. Patrick CAMUS
M. Simon UZENAT donne procuration à Mme Anne GALLO
Mme Sylvie SCULO donne procuration à Mme Muriel CLÉRY
M. Pascal BARRET donne procuration à Mme Marie-Jo LE BRETON.

Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (directrice)
Mme Morgane DALLIC (responsable du pôle Culture et Patrimoine).
M. Ronan PASCO (Responsable du pôle Mer et Littoral)
Mme Marie TAVENNEC (Responsable administrative et financière)

PRÉSIDENTE DES COMMISSIONS COMMUNICATION ET ÉVALUATION - DÉSIGNATION DES DÉLÉGATIONS ET DES ÉLUS RÉFÉRENTS

Au regard de l'organisation fonctionnelle et des missions du Parc, chaque membre du bureau s'était vu attribué des délégations suivantes :

THÉMATIQUE	DÉLÉGATION
Conseil du Parc	David LAPPARTIENT
Urbanisme - Aménagement	Ronan LE DÉLÉZIR
Biodiversité	Patrick CAMUS
Patrimoine culturel	Luc LE TRIONNAIRE
Paysage	Marie-Jo LE BRETON
Pédagogie au territoire/ école du Parc	Nathalie COURTRAI
Mer et littoral	Muriel CLÉRY
Énergie - Adaptation climatique - trait de côte	Sylvie SCULO
Valorisation économique	Pascal BARRET
Finances	Pascal BARRET
Communication	Anne GALLO
Évaluation	Anne GALLO

Les présidences des instances internes du Parc ont été définies comme suit :

COMMISSION	PRÉSIDENTE
Valorisation économique et Marque	Pascal BARRET
Communication	Anne GALLO
Évaluation	Anne GALLO
Urbanisme - Aménagement	Ronan LE DÉLÉZIR
Biodiversité	Patrick CAMUS

Suite aux élections départementales et régionales, il convient de mettre à jour, le cas échéant, les délégations et/ou présidences des instances du parc.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical à l'unanimité :

- VALIDE la désignation des délégations telle que décrite ci-dessous.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT